ENFANCE, LOISIRS

"J'apprends à nager" cet été

Une nouvelle opération a lieu du 17 juillet au 11 août 2023 dans les piscines de Niversac et Marsa c. Elle permet aux enfants de 4 à 11 ans d'apprendre gratuitement les bases pour évoluer dans l'e au en toute sécurité. Les inscriptions se font jusqu'au 31 mai 2023.

Publié le 19 avril 2023

Qui peut bénéficier de cet apprentissage gratuit ?

Les enfants de 4 à 11 ans- sous conditions de ressources- peuvent bénéficier de cet apprentissage gratuit Le Quotient Familial CAF (QF CAF) doit être inférieur à 1200€ en 2023.

- **pour les enfants en classe de moyenne section et grande section de maternelle : l'apprentissage s'appelle Aisance Aquatique**
- **pour les enfants du CP au CM2, l'apprentissage s'appelle « J'apprends à nager ».**

Quels sont les créneaux proposés ?

Pour l'aisance aquatique

- **Du 17 au 28 juillet 2023 à la piscine de Marsac sur l'Isle**

9h30-10h15 et 10h30-11h15

- **Du 31 juillet au 11 août 2023 à la piscine de Niversac**

9h30-10h15 et 16h00-16h45

Pour "J'apprends à nager"

- **Du 17 au 28 juillet 2023 à la piscine de Marsac sur l'Isle**

14h-15h et 15h15-16h15

Du 31 juillet au 11 août 2023 à la piscine de Niversac

10h45-11h45 et 14h30-15h30

> Les inscriptions se font jusqu'au 31 mai 2023 au 05 24 13 83 38

Contact

DIRECTION DE LA COHÉSION TERRITORIALE

Hélène LASCOMBE

Cheffe du service Politique de la Ville et Prévention de la Délinquance

Courriel

05 53 35 66 40

LE GRAND Périgueux
Communauté d'Agglomération

255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture
Lundi au jeudi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

> CONTACT